



Septembre 2024

Info

N°187

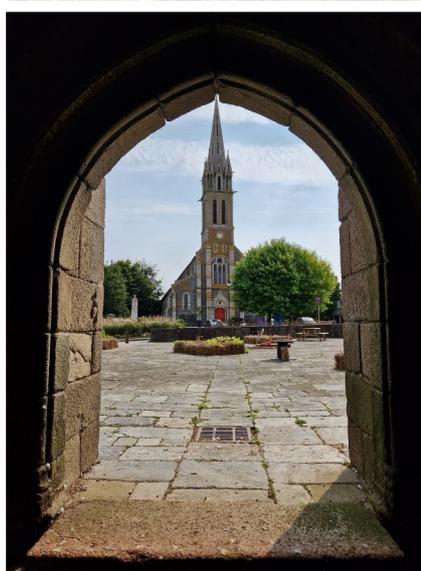
# TAULE

Bonne  
rentrée  
à tous

[mairie@commune-taule.fr](mailto:mairie@commune-taule.fr)

[www.commune-taule.fr](http://www.commune-taule.fr)

lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi  
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00  
samedi de 09h00 à 12h00



Taulé  
en  
été



Recevez le Taulé Info par mail dès sa parution: <https://commune-taule.fr/actus/taule-info/>

## ARRETE LIMITANT PROVISOIEMENT LES USAGES DE L'EAU

Nous, Gilles CREACH, Maire de la commune de Taulé,

Vu, le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2212-1, L 2212-2, et L2212-5,

CONSIDERANT, qu'il convient de préserver en priorité l'alimentation en eau potable des populations,

CONSIDERANT, que la situation hydrologique sur le territoire communal motive des mesures de restriction des usages de l'eau pour satisfaire la préservation de la salubrité publique.

### ARRETE

#### ARTICLE 1<sup>er</sup> : mesures de restrictions concernant les réseaux publics de distribution

Les usages de l'eau provenant des réseaux publics d'alimentation et de distribution en eau potable sont strictement réservés aux besoins domestiques essentiels et aux usages à caractère économique, notamment industriels, artisanaux ou agricoles, sur la commune de Taulé, ils font l'objet des restrictions suivantes :

Sont notamment interdits :

- le lavage des véhicules et des bateaux de plaisance à l'exception:
  - des lavages effectués dans des stations professionnelles munies de dispositifs à haute pression et /ou équipées d'un dispositif de recyclage de l'eau
  - des véhicules ayant une obligation réglementaire de lavage (véhicules sanitaires ou alimentaires),
  - des véhicules ayant une obligation technique (bétonnière)
  - des véhicules des organismes (publics) liés à la sécurité publique
- l'arrosage (le jour de 8 heures à 20 heures)
  - des pelouses, espaces verts, jardins et terrains de loisirs
  - l'arrosage des potagers
  - l'arrosage des terrains de sport
  - l'arrosage des terrains de golf
  - le remplissage des plans d'eau privés à usage personnel
  - le remplissage des piscines privées des particuliers
  - le lavage des habitations (terrasses, murs, escaliers, toitures) à l'exception de ceux effectués par des professionnels à l'aide de dispositif à haute pression
  - le lavage des voiries à l'exception des nécessités sanitaires (nettoyage à l'issue des marchés) (et des balayeuses automatiques)
  - le fonctionnement des douches de plage
  - le fonctionnement de fontaines publiques d'agrément ne disposant pas de circuit fermé

Les présentes restrictions ne sont pas applicables aux prélèvements éventuellement effectués au titre de la protection contre les incendies.

#### ARTICLE 2 : sanctions

Toute infraction aux dispositions du présent arrêté sera constatée, poursuivie et réprimée conformément à la réglementation en vigueur.

#### ARTICLE 3 : conditions de validité du présent arrêté

Le présent arrêté est applicable à partir du jeudi 15 août 2024 et jusqu'au 31 octobre 2024.

Il pourra être prolongé ou renforcé ultérieurement si les conditions climatiques l'exigent pour la sécurité de l'alimentation en eau, en particulier si la zone d'alerte du SAGE LEON TREGOR passe le seuil de l'état de crise selon les critères de l'arrêté cadre sécheresse du Finistère daté du 15/02/2022.

#### ARTICLE 4 : contestation

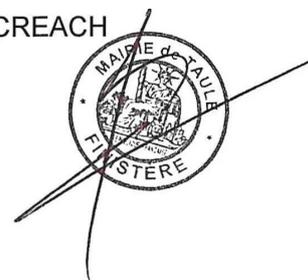
Le présent arrêté peut être déféré au tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

#### ARTICLE 5 : exécution

Le maire de la commune de Taulé, le commandant du groupement de gendarmerie, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié et affiché dans la commune et dont ampliation sera transmise à Monsieur le Préfet du Finistère.

Gilles CREACH

Fait à Taulé, le 14 août 2024  
Le Maire



## Les chantiers de juillet /Août

### Future boulangerie: Pose des ouvrants



### Maison médicale : Finitions réseaux et voirie



### Groupe scolaire Jean Monnet

Fin des travaux, la zone de chantier a été aménagée



## TRAVAUX DÉCHETTERIE

### Travaux de réhabilitation et d'agrandissement



### Fermeture repoussée au Samedi 14 septembre à 18h00

Pour des raisons indépendantes de la volonté de Morlaix communauté, le début des travaux de réhabilitation de la déchetterie de Taulé est une nouvelle fois retardé à mi-septembre.

Le site devait normalement fermer temporairement **samedi 17/08 à 18h00**, il sera par conséquent maintenu ouvert au public jusqu'au **samedi 14/09 18h00** inclus, soit un mois supplémentaire.

Réouverture prévue courant octobre 2025.

Pendant cette période, les usagers sont invités à **utiliser la déchetterie de Morlaix** (lieu-dit le Pilodeyer à Langolvas) **ouverte tous les jours (9h00-11h55 / 13h45-17h55), sauf dimanche et jours fériés**

Pour des infos complémentaires vous pouvez contacter le : **0800 130 132** (N°Vert appel gratuit).

Rappel, des travaux prévus (*Taulé info N°183 Avril 2024*):

Dans le cadre de la mise en conformité avec la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), des travaux de réhabilitation et d'agrandissement de la déchetterie de Taulé sont prévus. Ils consistent notamment à réaliser :

- Trois quais supplémentaires pour accueillir de nouvelles filières.
- Agrandissement du bassin de rétention en cas de pollution.
- Construction d'un bâtiment en dur de 150 m<sup>2</sup> avec rétentions et protection incendie pour collecte des déchets spécifiques ( équipements électriques et électroniques, déchets dangereux, huiles usagées).
- Création de locaux pour les agents.
- Réalisation d'une zone de réemploi pour la collecte des vieux papiers / journaux par valorisation avec l'association « terre d'espoir ».
- Elargissement de 1350 m<sup>2</sup> de la plateforme de réception des déchets verts.
- Mise en place de la vidéoprotection et du contrôle d'accès.

## La maison du bel air vous informe



La Maison BEL AIR, EHPAD de Taulé, est à votre disposition pour la livraison de repas à domicile tous les jours de l'année avec 3 passages par semaine entre 13H00 et 15H00.

Les repas sont élaborés sur place et conditionnés en barquettes individuelles réchauffables au micro-ondes.

Une participation financière est possible de la part de votre caisse de retraite ou de votre aide sociale (APA, ...). Rapprochez-vous de leurs services pour plus d'informations.

## Autorisations d'urbanisme

Face à vos interrogations concernant les règles d'urbanisme applicables sur votre terrain, vous trouverez ci-après un récapitulatif des règles d'urbanisme applicables sur notre territoire.

Sachez que les règles d'urbanisme sont principalement régies par le Code de l'urbanisme et par le PLUih de Morlaix Communauté. Par ailleurs, la Commune de TAULE est soumise aux règles de la Loi Littoral.

Certains secteurs ont des restrictions urbanistiques notamment les territoires situés dans le périmètre de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF). Sur la Commune de TAULE, il existe deux périmètres: celui du Clocher ancienne Église et celui du Jardin de Coat Ilès.

### Généralités sur les autorisations d'urbanisme :

A noter que les déclarations préalables sont instruites par la Commune et les permis de construire sont instruits par Morlaix Communauté et c'est le Maire de la Commune qui rend la décision.

Toutes vos demandes (déclarations préalables ou permis de construire) sont à déposer :

Soit en mairie :

pour les déclarations préalables: délai d'instruction d'un mois

et pour les permis de construire: délai d'instruction de deux mois pour une maison individuelle et de trois mois pour les autres permis de construire. Ce délai est majoré d'un mois pour les projets qui se situent dans le périmètre de l'ABF, pour les projets soumis à l'avis de la commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers, etc.

Soit via le site <https://saasweb.oci-urbanisme.fr/NetADS/sve/connexion>

### Autorisation d'urbanisme à demander en fonction de votre projet :

Afin que le maire ait un droit de regard sur les validations des projets, une **déclaration préalable** doit être déposée pour les cas suivants :

Les clôtures

Les ravalements

Les toitures

Les terrasses autres que les terrasses surélevées soumises à permis de construire

Pour les terrasses surélevées, les abris de jardin, les pergolas ou toute autre construction :

Zonage	Seuil emprise au sol ou surface de plancher (prendre la plus stricte)	Autorisation d'urbanisme à demander
Zone Urbaine (U)	Si seuil inférieur à 40 m <sup>2</sup>	Déclaration préalable
	Si seuil supérieur à 40 m <sup>2</sup>	Permis de construire
Zone Agricole (A) ou Zone Naturelle (N)	Si seuil inférieur à 20 m <sup>2</sup>	Déclaration préalable
	Si seuil supérieur à 20 m <sup>2</sup>	Permis de construire

### **NB :**

Renseignements sur les règles sur des hauteurs des clôtures confer PLUih pages 22 et 23 : hauteur de 1,60 m sur rue ou sur voies ouvertes au public ou emprises publiques ou 1,80 m en limites séparatives

**Pour les permis de construire, recours à un architecte obligatoire si la surface après travaux est supérieure à 150 m<sup>2</sup>.**

Vous pouvez contacter le service urbanisme de la mairie pour savoir si votre projet se situe dans le périmètre de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) et dans l'affirmative, nous pourrions en vous communiquer les coordonnées de l'agent de l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine du Finistère afin que vous puissiez connaître les restrictions à respecter sur l'aspect extérieur, les matériaux à utiliser, etc.

Pour connaître le zonage de votre terrain, vous pouvez :

Soit consulter le service urbanisme de la mairie.

Soit consulter le PLUih sur le site de Morlaix Communauté ou via le site de la mairie.

Pour les permis de construire, une fois les travaux commencés, vous devez compléter et retourner à la mairie une déclaration d'ouverture du chantier (Cerfa n°13407\*05).

Pour les déclarations et les permis de construire, une fois les travaux terminés, vous devez compléter et retourner à la mairie la déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (Cerfa n°13408\*07). Nous vous remettrons alors une copie de cette déclaration tamponnée qu'il faudra transmettre au service des Impôts.

Contact service urbanisme :

Mairie de Taulé

Mme Hélène GUINARD

12 place de la mairie

29670 TAULÉ

02 98 67 11 14

[urbanisme@commune-taule.fr](mailto:urbanisme@commune-taule.fr)

### Information petite enfance: Les Z'amis des petits

Pour toute demande d'accueil:  
Contacts:

- Mme Maryse FAILLER  
06.61.07.86.66
- Mme Béatrice BLONS  
06.88.27.28.44



Médiathèque de l'Espace Imagine



## EXPO PEINTURES Peggy Cardoso Septembre et octobre 2024

### MEDIATHEQUE

#### Exposition de peintures de Peggy Cardoso

Originaire de Cognac en Charente, Peggy Cardoso habite à Huelgoat depuis maintenant 3 ans. En 1999 elle sort diplômée de l'Ecole Nationale des Arts décoratifs de Paris en Design Textile.

Elle est depuis une plasticienne professionnelle mal à l'aise avec la dénomination d'artiste.

Passionnée par les animaux et la nature, elle abandonne provisoirement son registre de prédilection pour travailler sur les contes et leurs messages.

Malgré de nombreuses cordes à son arc, elle choisit, pour cette exposition, le classique usage de la peinture (acrylique) sur toile.

Venez partager ses rêves, ses désillusions, ses rires, ses révoltes dans un univers ludique.

*A découvrir à la médiathèque aux heures d'ouvertures au public : mardi, mercredi, vendredi de 16 h 30 à 18 h 30, mercredi et samedi de 10 h à 12 h et samedi après-midi de 14 h à 16 h 30.*

#### Permanence conseillère numérique :

A partir du 4 septembre, tous les mercredis à Taulé, de 9 h 15 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 15 : **exclusivement sur rendez-vous**, Laurence Abgrall, conseillère numérique, vous propose :

- de vous aider à prendre en main un équipement informatique (ordinateur, portable, smartphone),
- de naviguer sur internet,
- d'envoyer, recevoir et gérer les courriels,
- de créer, stocker, ranger, partager ses contenus numériques,
- de connaître l'environnement et le vocabulaire numérique,
- de s'initier au traitement de textes.

Pour prendre rendez-vous : **02 98 15 15 95** (Cyberbase Morlaix) ou **06 25 58 67 06** .



Permanence Conseillère Numérique  
Médiathèque de l'Espace Imagine

Les mercredis  
de 9 h 15 à 12 h 15  
et de 13 h 30 à 17 h 15

Sur rendez-vous :  
06 25 58 67 06 Portable  
02 98 15 15 95 Cyberbase Morlaix Communauté



Financé par



Financé par  
l'Union européenne  
(NextGenerationEU)



### Association lez'artsjoyeux

C'est la rentrée pour vos activités musicales, le chant et la danse. Beaucoup d'adhérents se sont réinscrits dès la fin de l'année précédente. L'association sera présente au forum le samedi 7 septembre où il nous sera possible de vous présenter en détail les activités et s'inscrire. Du piano à la guitare et aussi de l'accordéon, les cours sont à l'Espace Imagine. Vous pourrez aussi danser, enfants et adultes, au Patro avec en plus cette année la création d'un cours de Tango Argentin. Le groupe Vocal Imagin'air répète le lundi au Patro. Un nouveau site internet vous permet également de vous informer et nous joindre par la feuille de contact.

Adresse du site : [lezartsjoyeux.fr](http://lezartsjoyeux.fr)  
Tél : 06 61 12 07 57



Lors de la précédente saison à l'issue de son assemblée générale, le club a fait preuve de générosité et de bienveillance en faisant plusieurs dons à des associations caritatives.

Le fond de dotation du CHRU de Brest Innovéo a ainsi reçu 1000€, l'association Camilien et la Team 1500€, l'association MJ pour l'enfance et la SNSM de Plouescat 1000€, bénéfice notamment issu de la belle édition du challenge Loïc Riou.



Remise des dons

L'US Taulé a repris le chemin du stade depuis le 20 juillet. Les seniors se sont retrouvés au rythme de 3 séances par semaine. Il y avait en plus 4 matchs amicaux au programme de la préparation. La compétition a démarré le dimanche 25 août avec un déplacement à Plouézoch.

Le premier match de championnat est prévu le dimanche 8 septembre, à Roscoff pour l'équipe A et à Plougoulm pour l'équipe B.

De nombreux joueurs ont rejoint le club cette saison, on espère ainsi que les équipes seront performantes et rempliront les objectifs des entraîneurs.

L'encadrement a évolué durant la trêve, Yannick Kerrien a rejoint Kaw Phengphonesavanh pour l'équipe A et Willy Diverrès revient au club pour s'occuper de l'équipe B avec Tristan Jourden.

Concernant l'école de football dirigée par Bastien Le Saout, les entraînements reprennent durant ce mois de septembre, toutes les informations seront partagées sur le Facebook du club (U.s. Taulé) et lors du forum des associations prévu le 7 septembre à la salle Loar de Taulé de 14h à 18h

N'hésitez pas à venir poser des questions !!!

Les jeunes au sein du groupement de l'Horn (Taulé -Guiclan/Plouénan et Carantec/Henvic) ont également repris durant ce mois d'août.

Le club espère réussir sa saison 2024/2025 qui sera marquée par plusieurs dates anniversaires, les 10 Ans du Challenge Loïc Riou et les 80 Ans du club, qui rappelleront de sacrés souvenirs à de nombreux taulésiens ...

**A bientôt !!!**

## FORUM DES ASSOCIATIONS



### PROGRAMME :

**PRÉSENTATION DES ASSOCIATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES**

**DEMONSTRATIONS DE DIFFERENTS SPORTS PRATIQUÉS A TAULÉ**

**STRUCTURE GONFLABLE POUR LES ENFANTS**

**ENTRÉE GRATUITE POUR TOUS**

# 07 SEPTEMBRE 2024

**De 14 H 00 à 18 H 00 Salles Loar/Héol.**

**Association « Gym pour tous »**  
Reprise des cours aux horaires habituels le 09 septembre 2024.

Renseignements :  
Gilles Debat: 06 07 88 55 78  
Marie-Pierre Perrier: 06 89 07 94 44

## Les brèves HEOL

### Faire des économies d'énergie dans la salle de bain



Dans la salle de bains, c'est le chauffage de l'eau qui consomme le plus d'énergie, c'est pourquoi il est important de régler votre chauffe-eau à la bonne température : on conseille environ 55°C pour assurer un bon usage domestique tout en évitant l'apparition de bactéries.

Si la température de l'eau est trop chaude en position mitigée, vous pouvez la diminuer en coupant l'alimentation électrique et en baissant le thermostat du ballon, souvent situé sous un cache en plastique.

Il est également recommandé d'installer des mousseurs et douchettes économes, qui permettent d'économiser de 50 à 70 % d'eau sans avoir l'impression d'un débit plus faible.

Enfin, il convient d'utiliser les appareils électriques avec modération, notamment le sèche-cheveux, qui peut être utilisé ponctuellement ou en complément d'un séchage à la serviette.



Heol vous offre un conseil neutre et gratuit pour vos projets de construction, rénovation thermique et économies d'énergie au 47 rue de Brest à MORLAIX (sur RDV). Plus d'infos au 02 98 15 18 08 et [www.heol-energies.org](http://www.heol-energies.org)



### DEVINETTES ET PROVERBES DE BRETAGNE

C'hwezhet an avel e-lec'h ma karo  
Pa ra glav e c'hleb atav.

Souffle le vent où il voudra  
Quand il pleut, cela mouille toujours.



## Du côté des écoles: Ecole Saint-Joseph

### Travaux d'isolation: Une amélioration pour le confort des élèves

L'école Saint-Joseph de Taulé a entrepris cet été des travaux dans deux de ses classes, avec pour objectif d'améliorer le confort thermique des lieux.

Les 5 juillet et 24 août 2024, l'école a organisé des journées de réaménagement pour vider les deux classes concernées, puis les remettre en ordre après les travaux d'isolation.

Ce travail de préparation a permis de s'assurer que les enfants retrouveraient des salles de classe propres et fonctionnelles à la rentrée de septembre.

A la Toussaint, des travaux de peinture seront réalisés. Ces efforts s'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue de l'établissement.

**L'OGEC remercie toutes les personnes qui donnent de leur temps lors de ces matinées travaux.**



### Soutien scolaire: une préparation studieuse pour la rentrée

Du 26 au 28 août 2024, l'école Saint-Joseph de Taulé a accueilli cinq élèves dans le cadre d'une session de soutien scolaire. Ces trois journées ont été animées par Maud Lecardonnell, enseignante de CM, qui a mis tout en œuvre pour préparer les enfants à la rentrée scolaire imminente.

Cette initiative, lancée par l'établissement, avait pour objectif d'aider les élèves à consolider leurs acquis avant de reprendre le chemin de l'école. Chaque enfant a bénéficié d'un accompagnement personnalisé, permettant de travailler sur les points spécifiques.

Les enfants ont également eu l'opportunité de retrouver une routine scolaire, d'échanger avec leurs camarades et de reprendre confiance en eux avant la rentrée. La bienveillance et la pédagogie de Maud Lecardonnell ont créé un environnement propice à l'apprentissage, où chaque élève a pu progresser à son rythme.

Encore une fois, ces trois jours de soutien scolaire à Saint-Joseph de Taulé se sont révélés être une expérience positive pour les enfants, qui abordent maintenant la rentrée avec sérénité et confiance.



## Du côté des écoles: Groupe scolaire Jean Monnet

L'année scolaire 2023/2024 s'est achevée dans de bonnes conditions. Elle aura été marquée par les travaux de rénovation énergétique. Cela a nécessité pour tous de s'adapter à chaque nouvelle phase, au niveau des classes et des accès à l'école.

Les travaux sont terminés et le nouveau visage du groupe scolaire est très agréable. Les salles de classe gagnent d'un point de vue luminosité. Nous constaterons les effets positifs de l'isolation lors de l'hiver prochain.

Beaucoup de projets et d'activités ont été menés tout au long de cette année, et en particulier, le projet « **Street Art** »



Le dernier épisode a été la mise en peinture des panneaux, en présence de l'artiste **Guillaume Duval**. Les élèves avaient travaillé en amont sur les fresques. Toutes les classes ont alterné par demi-journées, par petits groupes. Tous ont beaucoup apprécié de collaborer sur ce travail qui va laisser trace de leur passage à l'école pour quelques années. Les panneaux ont été mis en place par les services techniques de la commune.



**Le projet Ecole et Météo** a passionné les participants. Ils ont pu rencontrer des professionnels (Météo France notamment) et suivre **une bouée dérivante**. C'était un projet pluridisciplinaire au cours duquel ils ont travaillé plusieurs matières: sciences, géographie, français, les maths, le chant et surtout la langue orale ! Ils ont participé à une demi-journée à **Océanopolis** avec d'autres classes finistériennes au cours de laquelle ils ont pu présenter leur réalisation.

### « Sortie scolaire de fin d'année »

Toutes les classes ont participé à une sortie à Morlaix. Pour les classes du CP au CM2, un planning de visites avait été retenu, avec 2 heures guidées sur le Street Art (l'une par une guide de l'Office de Tourisme et l'autre par l'artiste ZAG). Une heure à la maison de Pondalez et une heure libre avec un passage au 1<sup>er</sup> étage du viaduc. Les classes maternelles ont eu le privilège d'effectuer un circuit en petit train !

### « Activités nautiques »

Tous les élèves, de la petite section au CM2 ont eu le privilège d'effectuer un stage de voile au centre nautique de Carantec, financé par l'Amicale des parents d'élèves.

Des expériences inoubliables, des challenges et beaucoup de plaisir partagé.

Les élèves ont pratiqué du catamaran catsy, du kayak, du paddle géant, de la planche à voile.

**Un grand merci à l'Amicale !**



### Formation 1ers secours

Sur une proposition de l'Amicale des parents, les élèves ont tous bénéficié d'une sensibilisation aux gestes 1ers secours. Ils se sont très bien investis lors des séances et ont bien participé aux différents scénarios mis en place par Hichem de l'Associations « **les P'tits Héros** ».

Le rendez-vous est déjà pris pour l'an prochain, l'idée étant que les élèves montent chaque année en compétences dans ce domaine qui fait partie des programmes scolaires (**apprendre à porter secours**).



### ATE / la mare - Aire Terrestre Educative

C'était un des projets phares de l'année, très attendu des élèves. Après avoir travaillé sur les oiseaux au cours de l'hiver, ils s'étaient consacrés à la réalisation de la mare au bois de St Herbot. Ils ont été très motivés par ce projet.



Il restera à finaliser les panneaux éducatifs sur les oiseaux du bois. Un autre projet est envisagé pour l'an prochain : réaliser du mobilier avec du bois de récupération afin de permettre à ceux qui le souhaitent de se reposer près de cet espace !

L'école a reçu **un label** pour cette initiative. Elle a reçu également le **label Eco-Ecole**, pour la 8<sup>ème</sup> année consécutive, pour toutes les actions menées sur la biodiversité et le respect de l'environnement et notamment aussi pour l'échange réalisé durant l'année avec une **Eco-Ecole en Inde**.

Une année scolaire bien remplie et de nouveaux projets pour l'année scolaire qui vient. 14 élèves de CM2 ont quitté l'école pour rejoindre le collège. **Nous leur souhaitons bon vent !**

**Noam Betermin** a assuré **une mission** à l'école, durant l'année, dans le cadre du **service civique**. Il a accompagné les enseignantes dans les différentes activités, se montrant toujours aimable, souriant et disponible.

**Merci Noam** et bon vent également pour la suite !

Une nouvelle demande est en cours pour l'année scolaire 2024/2025

# BREIZH AIRSHOW

## AÉROPORT DE MORLAIX-PLOUJEAN

14-15 Septembre 09h30-18h  
2024

Participation de la PATROUILLE DE FRANCE

**BREIZH AIRSHOW**

Billetterie en ligne  
Informations sur [www.breizhairshow.fr](http://www.breizhairshow.fr)

AAD

Tous les renseignements sur : <https://www.breizhairshow.fr>.  
La participation de la Patrouille de France samedi ET dimanche est déjà confirmée ainsi que la collaboration exceptionnelle de l'Aéronautique Navale. Les démonstrations aériennes auront lieu samedi et dimanche de 12h30 à 17h30. Ce programme sera susceptible d'évoluer jusqu'au jour de l'évènement (et même pendant), en fonction des aléas techniques ou météorologiques. Venez visiter le plateau de présentation statique où les avions sont exposés, permettant de découvrir de près ces machines impressionnantes. C'est également l'occasion pour les pilotes et les équipes techniques de partager leur passion et leur savoir-faire avec les visiteurs. Un lieu de rencontre et d'échange incontournable pour un spectacle aérien unique.

Billetterie en ligne (avant le 13/09/2024 à 12h00)	Nb jours	Tarif
Week-end (1 adulte)	2	20€
Famille (2 adultes + enfants illimités)	1	20€
adulte	1	10€
Enfant de 12 à 18 ans	1	5€
Enfant - de 12 ans	1	Gratuit
Billet PMR	1	Gratuit

**Attention: Les billets à l'achat sur place seront plus cher.**

## CRÉATION FORUM 2024

de la création reprise et de la jeune entreprise 9<sup>e</sup> édition

**Lundi 30 septembre**  
10h30 à 16h30

Entrée libre et gratuite

À la CCI Finistère à Morlaix | T. 02 98 62 92 20

Un événement en partenariat avec

## CAFÉ DES SCIENCES

**Etonnant vivant**  
Les grandes découvertes récentes et leurs implications



**Par le Dr Catherine Jessus**  
Directrice de Recherches CNRS  
Laboratoire de biologie du développement de Sorbonne Université

Catherine Jessus présentera les grands tournants qui bouleversent les sciences de la vie en ce début de siècle, leurs applications, mais aussi les technologies et approches interdisciplinaires qui les sous-tendent.

**Mercredi 11 septembre 2024**  
à 18 h 30 précises  
**Bar des Deux Rivières - Morlaix**  
Place de la Madeleine

Sur réservation : [deuxrivieresmorlaix@orange.fr](mailto:deuxrivieresmorlaix@orange.fr)  
Contact : Pr Robert Bellé - [robelle@wanadoo.fr](mailto:robelle@wanadoo.fr) - 06 31 59 47 59

GRATUIT



CHÂTEAU DE KERJEAN  
CHEMINS DU PATRIMOINE EN FINISTÈRE

DÉPARTEMENT Finistère  
Penn-ar-Bed

DU 10 JUILLET AU 14 SEPTEMBRE

# Les Nuits de Kerjean

SON & LUMIÈRE NOUVEAUTÉ ÉTÉ 2024

RÉSERVATION EN LIGNE OBLIGATOIRE

TOUT commence en FINISTÈRE

Le Télégramme

[www.cdp29.fr](http://www.cdp29.fr)

## Infos

# UTILES



### MISSION LOCALE

Pas de permanence en septembre

*La Mission Locale du Pays de Morlaix : un conseiller accueille les jeunes de 16 à 25 ans afin de les orienter sur le choix de leur métier, leur orientation, une formation qualifiante, la recherche d'un emploi ou d'un contrat d'apprentissage, la mobilité, le logement, ...*

Prendre rdv à Morlaix au 02 98 15 15 50.

### RELAIS PETITE ENFANCE

Permanence à l'espace « Imagine »

Lundis 02 et 16 septembre.

Tél : 02 98 88 17 34

Mail: [rpe@agglo.morlaix.fr](mailto:rpe@agglo.morlaix.fr)

### ADMR

Le bureau est ouvert du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h30, et l'après-midi sur rendez-vous

Maison des services, Allée de Kerloscant  
29670 TAULE

Tél: 02 98 79 02 43

Mail: [taule@admr29mx.org](mailto:taule@admr29mx.org)

<https://www.regiondemorlaix.admr.org>

Facebook ADMR Région de Morlaix

### ASSISTANCE SOCIALE

Prendre Rendez-vous avec

Mme Marion DEQUEN (travailleur social)

RDV auprès du CDAS de Morlaix :

Tél: 02 98 88 99 90

### FRANCE SERVICE

En mairie: Mme Virginie ROIGNANT

Tous les mardis sur RDV et 1 samedi par mois

Tél: 06 21 64 09 98

[cthl-itinerante@france-services.gouv.fr](mailto:cthl-itinerante@france-services.gouv.fr)

### PRO BTP

Permanence tous les vendredis, sur RDV.

Tél: 02 40 38 15 15

### CAUE

Rendez-vous par téléphone à partir de 9h30

Tél: 02 98 15 31 34 (pas de présentiel).

### CONSEILLER NUMÉRIQUE

Permanence tous les mercredis à la Médiathèque de 13h45 à 17h30.

Pour prendre rendez-vous : 06 25 58 67 06 (portable)

02 98 15 15 95 (Cyberbase Morlaix communauté)

Association Départementale d'Information sur le Logement (ADIL)

Pour prendre rendez vous: 02 98 46 37 38

<https://www.adil29.org>

### SERVICE SOCIAL MARITIME

11, Quai de Tréguier à Morlaix

Mr Jean-Baptiste DHERBECOURT

Permanence à Morlaix les jeudis 05 et 26 septembre 2024.

Tél: 02 98 43 44 93

Mail: [prest@ssm-mer.fr](mailto:prest@ssm-mer.fr)

## LE CULTE

### Messe:

**Dimanche 1<sup>er</sup> septembre : 9h30 Penzé**

**Samedi 14 septembre : 18h00 Taulé**

Pour tous renseignements concernant les baptêmes, les mariages, les funérailles ou pour toute autre question: s'adresser directement au presbytère de Saint-Pol de Léon au 02 98 69 01 15.

### Permanences:

du lundi au samedi de 9h30 à 11h30.

Inscriptions pour les baptêmes et mariages:

le samedi de 10h à 11h30.

Prêtre responsable: Père Guillaume CROGUENEC

## HORAIRE MEDIATHEQUE

	Mardi	Mercredi	Vendredi	Samedi
Matin		10h ▶ 12h		10h ▶ 12h
Après-midi	16h30 18h30	16h30 18h30	16h30 18h30	14h00 16h30

## CALENDRIER DE COLLECTE 2024

### Taulé

	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE
1 L	1 J	1 D	2 L
2 M	2 V	3 M	3 M
3 M	3 S	4 D	4 M
4 J	4 D	5 L	5 J
5 V	5 L	6 M	6 V
6 S	6 M	7 M	7 S
7 D	7 M	8 J	8 D
8 L	8 J	9 V	9 L
9 M	9 V	10 S	10 M
10 M	10 S	11 D	11 M
11 J	11 D	12 L	12 J
12 V	12 L	13 M	13 V
13 S	13 M	14 M	14 S
14 D FÉRIÉ	14 M	15 J FÉRIÉ	15 D
15 L	15 J	16 V	16 L
16 M	16 V	17 S	17 M
17 M	17 S	18 D	18 M
18 J	18 D	19 L	19 J
19 V	19 L	20 M	20 V
20 S	20 M	21 M	21 S
21 D	21 M	22 J	22 D
22 L	22 J	23 V	23 L
23 M	23 V	24 S	24 M
24 M	24 S	25 D	25 M
25 J	25 D	26 L	26 J
26 V	26 L	27 M	27 V
27 S	27 M	28 M	28 S
28 D	28 M	29 J	29 D
29 L	29 J	30 V	30 L
30 M	30 V	31 S	
31 M	31 S		



### MÉMO TRI

✓ VIDEZ BIEN VOS EMBALLAGES

✓ NE LES EMBOÎTEZ PAS LES UNS DANS LES AUTRES

✓ DÉPOSEZ-LES EN VRAC DANS LE BAC JAUNE



POUR TOUTE QUESTION ?

Morlaix Communauté

[dechets@agglo.morlaix.fr](mailto:dechets@agglo.morlaix.fr)

[morlaix-communauté.bzh](mailto:morlaix-communauté.bzh)

N° Vert 0 800 130 132

APPEL GRATUIT

## Déchetterie - Ker Ar Big - Taulé

Du lundi au samedi : 9h00 ▶ 12h00 et 13h45 ▶ 18h00

Fermée le mardi / Tél : 02 98 79 03 61

**Fermeture du 14/09/24 jusqu'à 10/2025**

PROCHAINE PARUTION LE :  
01/10/2024

Directeur de la publication  
Gilles CREACH  
ISSN : 2103-0812 version papier  
ISSN : 2101-5945 version en ligne